Retrouvez tous les marchés publics et privés parus sur les 12 départements du Grand Ouest sur :
centraledesmarchés.com

Pour faire paraître une annonce légale :
Medialex, tél. 02 99 26 42 00 - Fax 0 820 309 009 (0,12€ la minute)
e-mail : annonces.legales@medialex.fr - Internet : www.medialex.fr

Tarif de référence stipulé dans Art.2 de l'arrêté ministériel du 14 décembre 2023, soit 0,183 € ht le caractère ou tarif forfaitaire à titre dérogatoire pour certaines annonces légales.
Les annonceurs sont informés que, conformément au décret no 2012-1547 du 28 décembre 2012, les annonces légales portant sur les sociétés et fonds de commerce concernées et publiées dans les journaux d'annonces légales, sont obligatoirement mises en ligne dans une base de données numérique centrale, www.actulegales.fr.

Avis de marchés publics

Procédure adaptée
Marchés inférieurs à 90 000 € HT

EPF de la Vendée

Travaux de désamiantage et de déconstruction d'un ensemble immobilier à Martinet

PROCÉDURE ADAPTÉE

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : EPF de la Vendée.
Correspondant : M. Thomas Welsch, 123, boulevard Louis-Blanc, 85000 La Roche-sur-Yon.
Adresse internet du profil d'acheteur :
https://demat.centraledesmarches.com/7082062
Type d'organisme : autres organismes publics.
Objet du marché : travaux de désamiantage et de déconstruction d'un ensemble immobilier à Martinet (85) .
Type de marché : travaux.
L'avis implique un marché public.
Autres informations : visite sur site le lundi 15 septembre 2025 à 9 h 30.
Conditions relatives au marché :
Unité monétaire utilisée : l'euro.
Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.
Critères d'attribution : offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le règlement de la consultation (lettre d'invitation, cahier des charges...).
Type de procédure : procédure adaptée.
Date limite de réception des offres : 3 octobre 2025 à 12 h 00.
Date d'envoi du présent avis : 5 septembre 2025.

Marchés privés

Vendée Logement esh

Benet 3, Pré-Renaudet, Jacques Brel, îlot B, construction de 26 logements collectifs
Benet 4, Pré-Renaudet, Baker & Barbara, îlot A1 & A2, construction de 14 logements individuels

PROCÉDURE ADAPTÉE

Marché de travaux

1 - Pouvoir adjudicateur : Vendée Logement esh, 6, rue du Maréchal Foch, CS 80109, 85003 La Roche-sur-Yon cedex.
2 - Mode de passation : procédure adaptée (R.2123-1 du Code de la commande publique).
3 - Objet : Benet - Construction de 40 logements.
4 - Durée des travaux : 24 mois (compris période de préparation de 1 mois) à partir de décembre 2025.
5 - N° et désignation des lots :
Lot 01 : terrassement, VRD.
Lot 02 : gros oeuvre.
Lot 03 : enduits extérieurs.
Lot 04 : charpente bois.
Lot 05 : couverture tuiles, zinguerie.
Lot 06 : couverture étanchéité.
Lot 07 : métallerie.
Lot 08 : menuiseries extérieures, intérieures.
Lot 09 : cloisonnements, plafonds, isolation.
Lot 10 : carrelage, faïence.
Lot 11 : peinture.
Lot 12 : plomberie, chauffage, ventilation.
Lot 13 : électricité.
Lot 14 : abords, espaces verts.
Lot 15 : nettoyage de parachèvement.
Lot 16 : traitement et revalorisation des déchets.
Possibilité de soumissionner pour plusieurs lots.
6 - Critères d'attribution : l'offre économiquement la plus avantageuse sera appréciée en fonction des critères pondérés énoncés ci-dessous :
- prix des prestations : sur 50 %,
- valeur technique : sur 50 %.
7 - Renseignements complémentaires :
a) adresse à laquelle le dossier de consultation des entreprises peut être obtenu : plateforme de dématérialisation de Vendée Logement esh pour téléchargement du dossier et réponse en ligne sur le site de La Compagnie du Logement, espace Entreprises,
b) correspondant technique : Origami Architecte, 69, place du Champ de Foire, 85600 Montaigu-Vendée,
c) correspondant administratif : service achats, Julie Challet, tél. 02 51 45 23 65, mail : j.challet@cie-logement.fr
d) date limite de remise des offres : vendredi 10 octobre 2025 à 12 h 00 au plus tard.
8 - Date d'envoi du présent avis à la publication : 4 septembre 2025.

Artisans, PME
cette rubrique est faite pour vous

Consultez les marchés publics sans formalités* des collectivités locales ou régionales. Vous pouvez les retrouver également sur le site **annonces-legales.ouest-france.fr**

hors les procédures formalisées du code des marchés

VendéeHabitat

Réhabilitation de 17 logements individuels + garages et de la salle commune Résidence Arc en Ciel, La Boissière-de-Montaigu

PROCÉDURE ADAPTÉE

1. Maître d'ouvrage : Vendée Habitat, CS 60045, 85002 La Roche-sur-Yon cedex, 28, rue Benjamin-Franklin, tél. 02 51 09 85 85.
Établissement public territorial à activité de logement et de développement collectif (7), maître d'ouvrage agissant pour son compte.
Personne habilitée à signer : M. le Directeur général ou son représentant.
2. Cadre international.
3. a) Lieu d'exécution : Vendée.
b) Objet du marché (quantités/nature et étendue) : marché de travaux concernant la réhabilitation de 17 logements individuels + garages et de la salle commune, Résidence Arc en Ciel, La Boissière-de-Montaigu (2273.01).
Caractéristique principale :
La procédure adaptée est divisée selon les lots suivants :
Lot 01 : couvertures tuiles, zinguerie.
Lot 02 : isolation des combles.
Lot 03 : peinture extérieure.
Lot 04 : menuiseries, bardage.
Lot 05 : cloisons, isolation, plafonds.
Lot 06 : revêtements de sols, faïence.
Lot 07 : peinture intérieure, nettoyage.
Lot 08 : électricité CFO-CFA.
Lot 09 : plomberie CVC.
Lot 10 : déménagement.
Forme du marché : procédure adaptée, marché passé selon la procédure adaptée en application des articles R.2123-1-1° et R.2131-13 et de l'article L.2123-1-1° du Code de la commande publique (ordonnance n° 2018-1074 du 26 novembre 2018 et décret n° 2018-1075 du 3 décembre 2018).
Marché public de travaux.
Division en lots : oui.
Possibilité de soumissionner pour plusieurs lots.
Variantes libres interdites.
Prestations supplémentaires éventuelles (options), variantes imposées non prévues au CCTP et dans le règlement de consultation.
Délai global d'exécution : 11 (onze) mois, y compris période de préparation et congés payés.
Le délai d'exécution de chaque lot est mentionné dans l'acte d'engagement.
Date prévisionnelle de commencement de travaux : 2e semestre 2025.
4. Critères d'attribution : l'offre économiquement la plus avantageuse sera appréciée en fonction des critères pondérés énoncés ci-dessous :
- prix des prestations : sur 10 points,
- valeur technique : sur 10 points.
5. Renseignements économique et financier et condition de participation :
a) Modalités de financement, de paiement et de garantie :
Les marchés seront traités à prix révisables.
Délai de paiement de 30 jours maximum.
Financement sur emprunt bancaire.
Retenue de garantie de 5 % ou garantie à première demande.
Avance de 10 % avec constitution de garantie à première demande pour obtention.
b) Forme juridique du groupement éventuel : le marché sera conclu soit avec un entrepreneur, soit avec un groupement conjoint, soit avec un groupement solidaire.
c) Conditions de participation :
1) Lettre de candidature établie selon imprimé "DC1" ou renseignements équivalents.
2) Déclaration du candidat établie selon l'imprimé référencé "DC2" ou renseignements équivalents.
3) Liste de références de travaux de réhabilitations similaires de logements, garages, salle commune exécutés au cours des cinq dernières années avec indication notamment du lieu et de la date d'exécution, du montant et du nom du maître d'ouvrage. Pour les travaux les plus importants, cette liste peut être accompagnée des certificats de bonne exécution portant les indications précitées et éventuellement des certificats de qualification professionnelle ou tout autre moyen prouvant sa capacité.
4) Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.
5) Déclaration indiquant l'outillage, le matériel, et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature.
6) Attestation sur l'honneur au regard des articles L.2141-1 à L.2141-5 du Code de la commande publique.
7) Pour les lots : 04, 06, 08, 09 : attestations de compétences en cours de validité des "opérateurs de chantier", « encadrement technique" et "encadrement de chantier" (ou cumul des fonctions) du personnel amené à intervenir dans le cadre du chantier pour les travaux en sous-section 4.
8) Pour le lot 10 déménagement : visite organisée.
9) La copie du jugement en cas de liquidation judiciaire ou de redressement judiciaire.
Les formulaires DC1, DC2 et l'attestation sur l'honneur sont disponibles en téléchargement sur le site internet de Vendée Habitat : www.vendeehabitat.fr espace "Entreprises".
d) Critères de sélection des candidatures : capacités financières, professionnelles et techniques.
6. Renseignements d'ordre administratif :
a) Référence du dossierâ: JUR 2273.01.
b) Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus gratuitement (uniquement par téléchargement) : www.vendeehabitat.fr espace "Entreprises".
c) Correspondant administratif : Laura Lenglet, tél. 02 51 09 85 82.
Mail : marchespublics@vendeehabitat.fr
d) Mode transmission des candidatures et des offres :
Support électronique uniquement sur profil acheteur : www.vendeehabitat.fr espace "Entreprises".
e) Correspondant technique : EIC Atlantique, 17, rue Necker, espace Turgot, 85000 La Roche-sur-Yon.
f) Date limite de réception des offres : le lundi 13 octobre 2025 avant 11 h 00 à Vendée Habitat, adresse susmentionnée.
g) Instance chargée des procédures de recours et auprès de laquelle peuvent être obtenus les renseignements concernant l'introduction du recours : tribunal administratif de Nantes, 6, allée Île-Gloriette, 44000 Nantes, tél. 02 40 99 46 00.
h) Autre renseignement :
Un avis d'information concernant la décision de signer le marché (conclusion du marché) sera consultable gratuitement sur le site internet de Vendée Habitat à l'adresse suivante : www.vendeehabitat.fr espace "Entreprises".
Le délai de validité des offres est fixé à cent quatre-vingt jours (180) à compter de la date limite de remise des offres.
7. Date d'envoi à la publication : 5 septembre 2025.

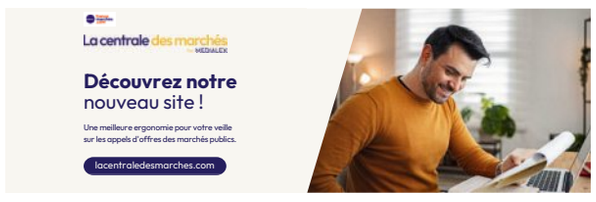

EPF de la Vendée

Travaux de dépollution des sols, site rue du Mesnil à Saint-Hilaire-de-Voust

PROCÉDURE ADAPTÉE OUVERTE

Section 1 : Identification de l'acheteur
Nom complet de l'acheteur : EPF de la Vendée.
Numéro national d'identification : Siret : 524 110 921 00037.
Groupement de commande : non.
Section 2 : Communication
Moyen d'accès aux documents de la consultation : lien URL vers le profil d'acheteur : https://demat.centraledesmarches.com
Identifiant interne de la consultation : M2025-20.
Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : oui.
Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : non.
Nom du contact : M. Thomas Welsch.
Section 3 : Procédure
Type de procédure : procédure adaptée ouverte.
Conditions de participation :
Capacité technique et professionnelle : confer RC.
Technique d'achat : sans objet.
Date et heure limites de réception des plis : 9 octobre 2025 à 12 h 00.
Présentation des offres par catalogue électronique : interdite.
Réduction du nombre de candidat : non.
Possibilité d'attribution sans négociation (attribution sur la base de l'offre initiale) : oui.
L'acheteur exige la présentation de variantes : non.
Section 4 : Identification du marché
Intitulé du marché : travaux de dépollution des sols, site rue du Mesnil à Saint-Hilaire-de-Voust (85).
Code CPV principal : 90732000-7.
Type de marché : travaux.
Mots clef utilisés pour l'indexation des annonces et pour la recherche : dépollution.
Lieu principal d'exécution du marché : 4 et 6, rue du Mesnil à Saint-Hilaire-de-Voust.
Consultation à tranches : non.
La consultation prévoit la réservation de tout ou partie du marché : non.
Section 5 : Lots
Marché alloti : non.
Section 6 : Informations complémentaires
Visite obligatoire : non.
Autres informations complémentaires : visite sur site le jeudi 25 septembre 2025 à 14 h 30.

Commune de **Saint-Mesmin**

Démolitions et construction de la nouvelle salle des halles et d'un préau

PROCÉDURE ADAPTÉE OUVERTE

Section 1 : Identification de l'acheteur :
Nom complet de l'acheteur : commune de Saint-Mesmin.
Type de numéro national d'identification : Siret.
N° national d'identification : 21850254000014.
Ville : Saint-Mesmin.
Code postal : 85700.
Groupement de commandes : non.
Section 2 : Communication :
Moyen d'accès aux documents de la consultation :
Lien URL vers le profil d'acheteur :
https://www.marches-securises.fr
Identifiant interne de la consultation : 0270C25AMOSPL.
L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : oui.
Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : non.
Nom du contact : M. Pierre-Jean Tabourel.
Adresse mail du contact : pj.tabourel@vendee-expansion.fr
N° téléphone du contact : 06 33 78 55 29.
Section 3 : Procédure :
Type de procédure : procédure adaptée ouverte.
Conditions de participation :
Aptitude à exercer l'activité professionnelle : conditions/moyens de preuve :
Les éléments suivants devront être fournis :
Pour l'architecte : l'attestation d'inscription à l'ordre des architectes de l'année en cours.
Capacité économique et financière : conditions/moyens de preuve :
Les éléments suivants devront être fournis :
- chiffre d'affaires global et chiffre d'affaires concernant les prestations objet du marché public, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles,
- DC2 ou documents équivalents,
- la preuve d'une assurance pours les risques professionnels en cours de validité,
- attestation d'assurance responsabilité civile professionnelle.
Capacité technique et professionnelle : conditions/moyens de preuve :
Les éléments suivants devront être fournis :
- preuve par tous moyens,
- une déclaration indiquant indiquant les moyens humains généraux du candidat (effectifs, organigramme, CV...),
- la fiche récapitulative (format A3) de l'ensemble de l'équipe de maîtrise d'oeuvre selon le modèle joint au dossier.
Pour la compétence architecture : la présentation d'une liste de 3 principaux services fournis (références) en adéquation avec le projet (selon diaporama fourni) ou à défaut, des certificats de qualification professionnelle (preuve par tous moyens) ou tout autre élément équivalent permettant d'apprécier les capacités.
Pour le reste de l'équipe : les certificats de qualification professionnelle et/ou les principaux services fournis en adéquation avec le projet (références), ou, à défaut, tout autre élément permettant d'apprécier les capacités.
Pour au moins un membre de l'équipe : la ou les autorisation(s) d'intervention à proximité des réseaux (AIPR) concepteur de moins de 5 ans.
Technique d'achat : sans objet.
Date et heure limites de réception des plis : 29 septembre 2025, à 12 h 00.
Présentation des offres par catalogue électronique : interdite.
Réduction du nombre de candidats : non.
Possibilité d'attribution sans négociation (Attribution sur la base de l'offre initiale) : oui.
L'acheteur exige la présentation de variantes : non.
Section 4 : Identification du marché :
Intitulé du marché : démolitions et construction de la nouvelle salle des halles et d'un préau à Saint-Mesmin (85).
Code CPV Principal : 711000000.
Type de marché : services.
Description succincte du marché : la participation est réservée à une profession particulière. Dans sa candidature, le soumissionnaire devra disposer, a minima, des services d'un architecte.
Compétences requises : architecture, économie de la construction, dépollution/déconstruction, structure et fluides.
Lieu principal d'exécution du marché : place du Marché, 85700 Saint-Mesmin.
La consultation comporte des tranches : oui.
La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : non.
Section 5 : Lots :
Marché alloti : non.
Section 6 : Informations complémentaires :
Visite obligatoire : oui.
Détail sur la visite : voir article 6 du règlement de consultation.
Autres informations complémentaires :
Assistant à maîtrise d'ouvrage : Vendée Expansion - SPL, 33, rue de l'Atlantique, CS 80206, 85005 La Roche-sur-Yon cedex, tél. 02 51 44 90 00.

Vie pratique

Les promesses de l'expropriant ne diminuent pas l'indemnisation qu'il doit

La Cour de cassation a donné raison à un agriculteur dont l'accès à certaines parcelles se trouvait supprimé par la confiscation d'une partie de son domaine pour la création d'une route à quatre voies.
Certes, plaidait le représentant de l'État, expropriant, certaines parcelles ou reliquats de parcelles se trouvent désormais totalement enclavés à cause de la dépossession, mais l'État s'est engagé à rétablir les accès par des aménagements nouveaux et notamment par la construction d'un ouvrage de franchissement de la future route.
Il n'y a donc plus de problème, déduisait ce représentant de l'État, soutenu par le commissaire du gouvernement qui représente l'administration. Et le juge avait suivi ce raisonnement en n'accordant pas d'indemnité.
C'est une erreur, a au contraire rectifié la Cour de cassation, car un tel engagement pour le futur ne répare pas le préjudice causé au propriétaire. Ce préjudice est actuel, certain et constaté, du fait de l'expropriation et devait être indemnisé puisqu'il n'était pas réparé à l'heure où se prononçait le juge.
(Cass. Civ 3, 12.10.2022, K 21-21.506).

Vie des sociétés

RECTIFICATIF

à l'annonce publiée dans Ouest France du 18 juillet 2025 concernant la société Disalime
Il fallait lire : «de réduire la durée de la société de 99 à 34 ans et de modifier l'article 5 des statuts», au lieu de 30 ans.

JEREMY LOUERAT

Société à responsabilité limitée unipersonnelle
Au capital de 5 000 euros
Siège social :
68 A, route de la Madeleine
85330 NOIRMOUTIER-EN-L'ILE
897 559 134 RCS La Roche-sur-Yon

OBJET SOCIAL

Aux termes d'une décision en date du 4 septembre 2025, l'associé unique a décidé :
- d'étendre l'objet social aux activités de «location de conteneurs de stockage et d'espaces de stockage aux particuliers et professionnels et livraison de conteneurs à domicile pour le chargement de stockage», et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

Pour avis
La Gérance.

AVIS DE CONSTITUTION SCI

Suivant acte reçu par Me Philippe Cailleaud, notaire associé à Montaigu-Vendée, le 30 août 2025, a été constituée une SCI avec pour objet l'acquisition et la gestion de biens et droits immobiliers.
La dénomination sociale est Le Rêve Pyrénéen.
Le siège social est à Montaigu-Vendée (85600), 13, rue des Rossignols, Saint-Georges-de-Montaigu.
La société est constituée pour 99 années.
Le capital social est fixé à la somme de mille deux cents euros (1 200 euros).
Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.
Le gérant est M. Frédéric Enfrein, demeurant à Montaigu-Vendée (85600), 13, rue des Rossignols, Saint-Georges-de-Montaigu.
La société sera immatriculée au RCS de La Roche-sur-Yon.

Pour avis
Le Notaire.

C&B Avocats

Société d'avocats
Au barreau de La Roche-sur-Yon
27, boulevard Briand
85000 LA ROCHE-SUR-YON
02 51 46 03 03

GWADALELA

Société civile immobilière
Au capital de 2 000 euros
Siège social : 33, rue Cécile-Sauvage
85000 LA ROCHE-SUR-YON
908 569 767 RCS La Roche-sur-Yon

AVIS DE MODIFICATIONS

Suivant décision en date du 10 juillet 2025, la collectivité des associés a décidé, à compter du même jour :
- de transférer le siège social de La Roche-sur-Yon (Vendée), 33, rue Cécile-Sauvage à Aubigny-Les Clouzeaux (Vendée), 7, rue Blaise-Pascal, Zac de La Landette,
- d'étendre l'objet social aux activités suivantes : la production et la revente d'électricité à partir de panneaux solaires ou photovoltaïques et plus généralement l'exploitation d'installation de production d'électricité à partir de toutes sources d'énergies renouvelables,
- de transformer la société en société par actions simplifiée, comportant les caractéristiques suivantes :
Dénomination, capital, durée de la société : sans changement.
Conditions d'admission aux assemblées et d'exercice du droit de vote : les statuts ne dérogent pas aux dispositions légales en vigueur.
Agrément des cessionnaires d'actions : Droit de préemption des autres actionnaires.
Président : M. Claudius Negrit, demeurant 46, rue Louise-Michel, 85000 La Roche-sur-Yon.

Pour avis.

Découvrez les nouveautés des
Editions OUEST-FRANCE
www.editionsouestfrance.fr

Autres légales

CIF COOPERATIVE

10, rue de Bel-Air - CS 53205
NANTES cedex 1

AVIS

Cif Coopérative dispose d'un logement vacant offert à la vente, ci-après désigné : 13bis Boulevard de l'Italie Appt n° 0.01B - 85000 La Roche-sur-Yon : Appartement de type 2 d'environ 47 m2 situé au rdc avec ascenseur. Il comprend : une entrée avec placard, une cuisine ouverte sur un séjour, un dégagement, un wc, une chambre et une salle de douche.
Place de stationnement.
Classe énergie D (216KW Hep/m2.an).
Appartement soumis au statut de la copropriété.
Copropriété de 33 lots principaux.
Montant moyen annuel de la quote-part du budget prévisionnel : 1 080 euros.
Aucune procédure de copropriété en difficulté ou en état de carence.
Prix de vente : 115 000 euros hors frais de notaire.
Modalités de visite : sur rendez-vous au 02 35 22 17 50.
Modalités de remise des offres d'achat : dossier complet par mail ou en main propre à :
contact-vente-normandie@groupecif.com
ou en main propre.
Date limite de remise des offres : le 13 octobre 2025 à 12 h 00.

CIF COOPERATIVE

10, rue de Bel-Air - CS 53205
NANTES cedex 1

AVIS

Cif Coopérative dispose d'un logement vacant offert à la vente, ci-après désigné : 13bis Boulevard de l'Italie Appt n°2.20B - 85000 La Roche-sur-Yon : Appartement de type 2 d'environ 44 m2 situé au 2e étage avec ascenseur. Il comprend : une entrée avec placard, une cuisine ouverte sur un séjour, un dégagement, un WC, une chambre une salle de douche.
Place de stationnement.
Classe énergie D (230KW Hep/m2.an).
Appartement soumis au statut de la copropriété.
Copropriété de 33 lots principaux.
Montant moyen annuel de la quote-part du budget prévisionnel : 890 euros.
Aucune procédure de copropriété en difficulté ou en état de carence.
Prix de vente : 115 000 euros hors frais de notaire.
Modalités de visite : sur rendez-vous au 02 35 22 17 50.
Modalités de remise des offres d'achat : dossier complet par mail ou en main propre à :
contact-vente-normandie@groupecif.com
ou en main propre.
Date limite de remise des offres : le 13 octobre 2025 à 12 h 00.

CIF COOPERATIVE

10, rue de Bel-Air - CS 53205
NANTES cedex 1

AVIS

Cif Coopérative dispose d'un logement vacant offert à la vente, ci-après désigné : 32, rue Georges-Pompidou, appt n° 48, 85000 La Roche-sur-Yon : **appartement de type 2 d'environ 47 m2** situé au 2e étage avec ascenseur. Il comprend : une entrée, une cuisine ouverte sur un séjour, une chambre, une salle de bains, WC séparés. Chauffage électrique. Balcon accessible depuis la chambre.
Parking en sous-sol.
Classe énergie C (141KW Hep/m2.an).
Appartement soumis au statut de la copropriété.
Copropriété de 144 lots principaux.
Montant moyen annuel de la quote-part du budget prévisionnel : 966 euros.
Aucune procédure de copropriété en difficulté ou en état de carence.
Une procédure concernant la rampe d'accès au parking est en cours.
Prix de vente : 105.000 euros hors frais de notaire.
Modalités de visite : sur rendez-vous au 02 35 22 17 50.
Modalités de remise des offres d'achat : dossier complet par mail ou en main propre à :
contact-vente-normandie@groupecif.com
ou en main propre.
Date limite de remise des offres : le 13 octobre 2025 à 12 h 00.

SOLITUDES - DIFFICULTÉS
DÉCOURAGEMENT
Quand ça va mal !
SOS-AMITIÉ
est là pour vous écouter
(24 heures sur 24)

RENNES	02 99 59 71 71
NANTES	02 40 04 04 04
CAEN	02 31 44 89 89
LE MANS	02 43 84 84 84
ANGERS	02 41 86 98 98
BREST	02 98 46 46 46

Droits

Un époux ne peut pas être condamné à titre personnel pour une dette de son conjoint

Si les biens communs peuvent être saisis pour une dette d'un époux, l'autre ne peut être condamné à titre personnel, a tranché la Cour de cassation.
L'épouse d'un ancien administrateur judiciaire, radié après des prélèvements indus, avait été condamnée à verser 450 000 € à la Caisse de garantie. La Caisse avait assigné les deux époux pour un remboursement solidaire.
La cour d'appel a annulé la condamnation ; la Cour de cassation a confirmé. La dette, liée aux fautes de l'ex-administrateur, était personnelle. Son règlement pouvait viser les biens communs, mais pas engager personnellement l'épouse. (Cour de cassation, première chambre civile, 28 mai 2025, B 24-14.679)

ouest france

Société « Ouest-France »
S.A. à Directoire et Conseil de Surveillance
au capital de 300 000 €.

Siège social : 10 rue du Breil - 35000 Rennes
Tél. 02 99 32 60 00
www.ouest-france.fr

Adresse postale : 10 rue du Breil
35051 Rennes cedex 9

Rédaction de Paris :
91 rue du Faubourg-Saint-Honoré
75008 Paris. Tél. 01 44 71 80 00

Fondateur : M. Paul Hutin Desgrées.
Cofondateur : M. François Desgrées du Loû.
Fondateur de l'Association pour le Soutien des Principes de la Démocratie Humaniste :
M. François Régis Hutin.

Directeur de la publication :
M. François-Xavier Lefranc.

Rédacteurs en chef :
M. Philippe Boissonnat,
Mme Laetitia Greffié,
M. Sébastien Grosmaître.

Membres du Directoire :
MM. François-Xavier Lefranc, Président,
Fabrice Bazard, Directeur Général,
Mme Maud Lévrier, M. Olivier Porte.

Membres du Conseil de Surveillance :
MM. David Guiraud, Président,
Mmes Christine Blanc-Patin, Vice-Présidente
Valérie Cottereau, Elsa Da Costa,
Annabel Desgrées du Loû,
Laurence Méhaignerie,
MM. Pierre Charpentier, Denis Boissard,
Thierry Maillard.
SIPA représentée par M. Benoît Le Goaziou,
Association Ouest-France Solidarité représentée par M. Paul Hutin.

Principale associée : SIPA
(Société d'investissements et de participations).
SIPA est contrôlée par l'Association pour le Soutien des Principes de la Démocratie Humaniste, association loi 1901, dont le Conseil d'Administration est composé de
MM. David Guiraud, Président; Bertrand Badré, Olivier Bonsart, Denis Boissard, Christophe Hutin, Benoît Le Goaziou, François Le Goaziou, Gabriel Petitpont, Mmes Christine Blanc Patin, Annabel Desgrées du Loû, Laurence Méhaignerie, Dominique Quinio, Marie-Trinité Touffet.

Abonnement
Retrouvez nos offres sur abo.ouest-france.fr
Tarif 1 an : 462 €

Une question sur votre abonnement ?
Nos conseillers sont à votre écoute du lundi au vendredi de 8h à 18h
au 02 99 32 66 66 (appel non surtaxé).
Vous pouvez aussi gérer votre abonnement sur moncompte.ouest-france.fr

Publicité extralocale : 366 SAS
Tél. 01 80 48 93 66. www.366.fr

Publicité locale :
Additi média
Tél. 02 19 29 04 27. additimedia.fr

Commission paritaire n° 0630 C 86666
N° ISSN : 0999-2138.

Impression : Ouest-France, 10 rue du Breil, 35051 Rennes cedex 9.
Parc d'activité de Tournebride,
44118 La Chevrolière.

Imprimé sur du papier produit en France, Suisse, Belgique, Allemagne, Espagne et Royaume-Uni.
Taux moyen de fibres recyclées : 90,42 %.
Eutrophisation : 0.010 kg/tonne.

Tirage du mardi 9 septembre 2025 : 444 589

Certifié PEFC - PEFC/10-31-3502

Le journal peut intégrer, de façon totale ou partielle, sur la zone d'édition, le(s) supplément(s) suivant(s) : Space - Bien-être